Le CESE saisi par le Gouvernement sur le travail indépendant



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 19/09/2017

Saisine liée : LES NOUVELLES FORMES DU TRAVAIL INDÉPENDANT

Rendu des travaux le 29 novembre 2017

Comment favoriser le travail indépendant ? Comment donner à cette forme d'activité toute la souplesse lui permettant de se développer de manière optimale ? Comment moderniser et réformer le cadre des garanties qui sont applicables aux travailleur.euse.s indépendant.e.s afin de donner pleine effectivité à celles-ci ?

Le Premier Ministre a saisi le CESE du sujet des travailleur.euse.s indépendant.e.s. Le Conseil rendra ses préconisations le 29 novembre, afin que celles ci puissent contribuer aux réflexions du gouvernement, qui engagera notamment la réforme de la sécurisation des parcours professionnels au printemps 2018.

Accès à l'assurance chômage, état des lieux sur les garanties en matière sociale, rôles et responsabilités des travailleur.euse.s indépendant.e.s et des donneur.euse.s d'ordre, identifications des acteur.rice.s représentatif.ve.s - autant d'enjeux soumis à la réflexion du Conseil.

Télécharger la lettre de saisine du Premier Ministre

Le bureau a confié à la section du travail et de l'emploi le soin de conduire ces travaux, qui seront rapportés par Sophie Thiery.

© - copyright CESE - Novembre 2026